



CORSIER-SUR-VEVEY

ÉLECTION AU CONSEIL COMMUNAL

PROCÈS-VERBAL D'ÉLECTION

- Vu la Loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques,
- Considérant le fait que, lors des élections communales du 8 mars 2026, Mme Laetitia Pieper et M. Artur Decurtins ont été élus à la Municipalité et qu'ils sont démissionnaires du Conseil communal

Pour la législature 2026-2031, le bureau du conseil proclame élus conseillers communaux :

MONSIEUR NICOLAS KAELIN

ET

MONSIEUR MARTIN EICHENBERGER

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE CORSIER-SUR-VEVEY

La Présidente


Laetitia Pieper



La secrétaire


Céline Morier